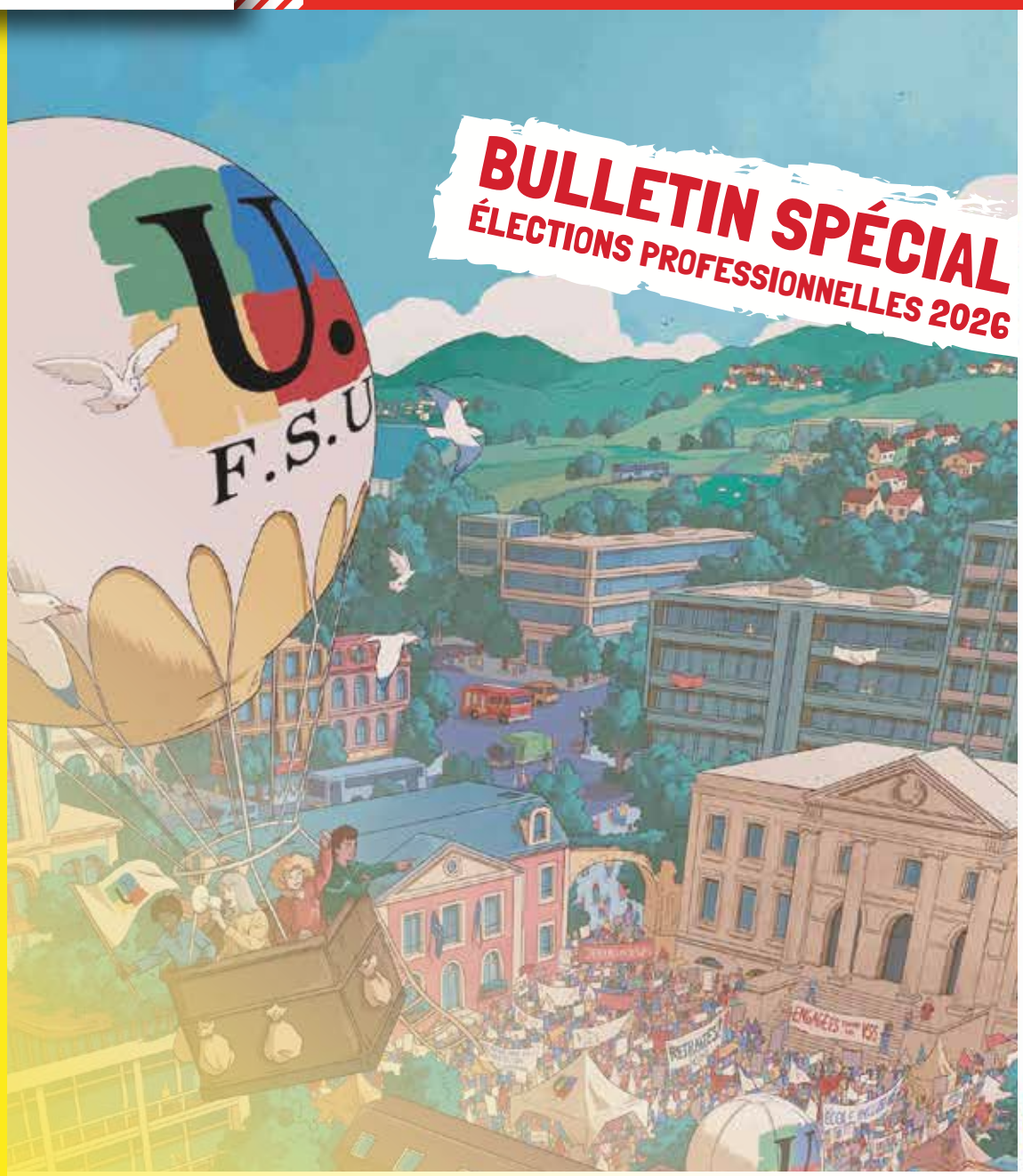
FSU 74 SNUipp

POUR NOS ÉCOLES, NOS DROITS, VOTONS FSU ET FSU-SNUIPP !

Bulletin syndical
de l'enseignement public de HAUTE-SAVOIE
n°630 - Novembre 2026



BULLETIN SPÉCIAL
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

22 syndicats engagés pour les agent·es des services publics

F.S.U.



Dépôt le 10.11.2026
ARGONAY PPDC
P7
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
A distribuer avant le 18.11.2026

N° de CPPAP 1228 S 05481 du 21/03/2024
ISSN 2264 5314 Directeur de publication, Patrick FEVRE
Imprimé par nos soins. Trimestriel - 1€

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp 74 - 10 rue Guillaume Fichet 74000 ANNECY

Editorial

A quelques jours des élections professionnelles, l'actualité rappelle combien il est essentiel que les personnels fassent entendre leurs voix.

En ce moment ont lieu les débats à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, autour du budget 2027. Une nouvelle fois, le gouvernement nous montre combien il est prêt à sacrifier l'école et les salaires des agent·es public·ques pour renflouer les caisses de l'Etat, pendant que les plus grosses fortunes françaises continuent de s'enrichir. Chaque année la FSU-SNUipp, à travers sa fédération, la FSU, fait remonter les désaccords des enseignant·es et des AESH, pour leur salaire et leurs conditions de travail dégradées, suite aux coupes budgétaires.

Ces dernières semaines, les jeunes, les lycéen.nes sortent de leur établissement pour exprimer leur colère et dénoncer le manque de considération dont ils et elles font l'objet :

- Des bâtis dégradés car aucun investissement dévolu pour réparer, isoler (lien avec le dérèglement climatique) ou améliorer les conditions d'accueil (toilettes, salles de classe, internats...).
- Des moyens humains insuffisants car aucun investissement pour encadrer, aider, accompagner les jeunes. Manque de professeur.es, d'AESH, d'infirmier.es, de médecins, d'AED... Du temps de travail considérable, de l'inquiétude sur leur avenir, un passage obligé par la plateforme parcoursup - perçue comme non équitable et non transparente vis à vis des critères utilisés pour classer les candidats.

Autant de signaux d'alerte qui concernent directement notre quotidien et celui des élèves. Les revendications des jeunes sont exactement les mêmes que défend la FSU-SNUipp pour l'école et les personnels.

Dans ce contexte, le vote aux élections professionnelles n'est pas un acte anodin. Il conditionne la représentation des personnels dans les instances où se construisent les décisions qui nous concernent : CSA, CAP, CCP.
La FSU avec la FSU-SNUipp porte un projet clair : la défense des personnels, l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves pour lutter contre les déterminismes, la revalorisation des métiers et la transformation de l'école publique.

C'est pourquoi nous vous appelons à voter FSU et FSU-SNUipp du 3 au 10 décembre 2026 pour être soutenu·e, entendu·e, défendu·e et parce que l'École publique mérite mieux, faisons entendre nos voix.

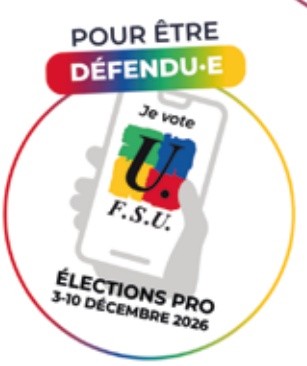
Les co-secrétaires, Zahia Bounemoura, Sophie Delemontey Racle et Thomas Prabonnaud

Sommaire

Editorial	1
Qui vote où?	2
Comment voter	3
Listes FSU et FSU-SNUIPP	4
Nos mandats	5
Evaluations nationales et PISA	5
Les 108h - Remplacement	6
F3SCT	6
Bâti scolaire - École inclusive	7
AESH	8
Directeur·rices - Maternelle	8
Formation initiale - Formation continue	9
Mobilité - Vie chère	9
Avancement et rémunération - Retraités	10
Que font vos représentant·es de la FSU-SNUipp ?	10







Élections professionnelles 2026

Qui vote où ?

FSU SNUipp

Je suis PE / Instit.

dont DACS, direction étab. spé.

J'ai 3 votes

1. Le CSA-MEN

Comité Social d'Administration Ministériel

Ses missions : moyens, textes réglementaires, LDG (règles de mobilité et d'avancement), Santé Sécurité Conditions de Travail.

2. Le CSA-A

Comité Social d'Administration Académique

Ses missions : déclinaison académique des LDG, répartition des postes, recrutement LC, plan de formation, AESH, égalité professionnelle femmes/hommes.

3. La CAPD

Commission Administrative Paritaires départementale

Leurs missions : recours individuels, refus de titularisation, licenciement, personnels en situation de handicap, refus de formation, questions disciplinaires.





Je suis AESH

J'ai 3 votes

1. Le CSA-MEN

Comité Social d'Administration Ministériel

Ses missions : moyens, textes réglementaires, LDG (règles de mobilité et d'avancement), Santé Sécurité Conditions de Travail.

2. Le CSA-A

Comité Social d'Administration Académique

Ses missions : déclinaison académique des LDG, répartition des postes, recrutement LC, plan de formation, AESH, égalité professionnelle femmes/hommes.

3. La CCP

Commission Consultative Paritaire académique

Leurs missions : Étude des recours sur l'évaluation individuelle, licenciement, personnels en situation de handicap, questions disciplinaires.



Je suis PE stagiaire

J'ai 2 votes

1. Le CSA-MEN

Comité Social d'Administration Ministériel

Ses missions : moyens, textes réglementaires, LDG (règles de mobilité et d'avancement), Santé Sécurité Conditions de Travail.

2. Le CSA-A

Comité Social d'Administration Académique

Ses missions : déclinaison académique des LDG, répartition des postes, recrutement LC, plan de formation, AESH, égalité professionnelle femmes/hommes.

Les élèves-fonctionnaires n'ont pas de droit de vote

Je suis PsyEN intégré·e,
j'ai 4 votes :
CSA-MEN, CSA-A, CAPN et CAPA

Je suis PsyEN détaché·e,
j'ai 5 votes :
CSA-MEN, CSA-A, CAPN, CAPA et CAPD

Je suis contractuel·le enseignant·e ou psy,
j'ai 3 votes :
CSA-MEN, CSA-A et CCP

Élections professionnelles 2026

Comment voter

FSU SNUipp

Dès aujourd'hui

Ouverture de son portail élections à partir du mail pro, et création de son "***mot de passe élections***"



A partir du 10 octobre, mise à disposition sur le compte Ensap de la "carte électeur"
=> contient le "code de vote", disponible jusqu'à la fin du vote



Du 3 décembre 8h au 10 décembre 17h

heure de Paris

24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet : se connecter à son portail élections et se munir de son "code de vote"



1, 2, 3 : je vote !

1. **Mon identifiant** (adresse mail pro)
2. **Mon mot de passe** (créé avec 12 caractères)
3. **Mon code de vote** (sur le portail ENSAP)

https://www.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/elections pro2026

Une question, une difficulté ? Contactez-nous

04 20 10 74 60 *à compter du 1er décembre*
elections2026@snuipp.fr
elections.fsu-snuipp.fr

"Mot de passe élections" perdu ?

Sur le portail élections : saisir son mail pro puis cliquer sur le lien "*mot de passe oublié ?*". Réception d'un nouveau lien par mail.
Jusqu'au 10 décembre à 16h45

Pas de code de vote via ENSAP ?

Se connecter sur le portail élections et suivre la procédure "*demander un nouveau code de vote*". Celui-ci sera renvoyé (préférer la demande sms).
Jusqu'au 10 décembre à 16h45

L'école c'est NOUS !

En CSA, CAPA et CCP je vote F.S.U.

En CAPD je vote FSU SNUipp

En CAPD, je vote ...



BOUNEMOURA ZAHIA
TR EP Carnot
Annecy



DELEMONTEY-RACLE SOPHIE
adjointe EP
Vetraz-Monthoux



VERHAEGHE MANON
adjointe EM Pringy
Annecy



PRABONNAUD THOMAS
TR EP Parmelan
Annecy



GRÉPILLAT TUULIKKI
ens. référent IEN
Cluses



PACCARD LISA
TR EM La Grangette
Thonon



WALTHERT SELOSSE CATHERINE
adj. EP J.Ferry
Sallanches



SEMPÉRÉ ISABELLE
adjointe EP
Marignier



JOURNAUD CORINNE
directrice EP
Groisy



GUIDEZ SABINE
adj. EM Vaugelas
Annecy



BIRBA CINDRA
dir. adjointe SEGPA
clg Saint Cergues



ARNOL ELISE
coordo. ULIS clg
Thonon



SANTOLINI REMY
ens. SEGPA clg
Seynod



MAROT BLANCHE
directrice EP
Sévrier



DOMERGUE PHILIP
adjoint EP
Larringes



SILVESTRE SIAZ MAGALI
adjointe EP
Seyssel



DELARUE BIENAIMÉ MARIE
TR EP
St P. en Faucigny



LAVAIL CAROLINE
adjointe EP Salève
Gaillard



IACHELLA VIRGINIE
UPE2A EE
Marnaz



DENIS MARIE
adjointe EP
Clarafond-Arcine

En CSA, je vote ...



LECOINTRE FRANÇOIS
prof. hist. géo. CLG
St-Martin d'Hères 38



BOUNEMOURA ZAHIA
PE EP Carnot
Annecy 74



MAGALI DERUELLE
secrétaire admin. lyc.
Annemasse 74



DAHMOUL ARMELLE
PLP lettres. hist. géo.
Fontaine 38



MEYNET MARILYN
infirmière CLG J.Vallès
secrétaire F3SCT
Fontaine 38



VEGHIN MAXIME
prof. EPS
Tournon-sur-Rhône 07



CHAPAPRIA AMÉLIE
PE EM
Lutte contre les VDHA
Romans sur Isère 26



MOINE OLIVIER
prof. STI LGT
Pont-de-Cheruy 38



AMODIO ISABELLE
PE EP
Villard-Bonnot 38



BASTRENTAZ LUC
PLP lettres. hist. géo.
LP - La Ravoire 73



BEAUGENDRE MARIE-PIERRE
AESH PIAL Grenoble 3
Grenoble 38



JAKUNICK MARGOT
PE EP
St Jean d'Arvey 73



REDON MAUD
ass. soc. DSDEN Isère
Grenoble 38



DUCRET ÉMILIE
prof. EPS Clg
Sillingy 74



CLAPIER VALÉRIE
AAE Lycée Vernet
Valence 26



CHATAGNER SONIA
PE EE
Annonay 07



VALLA FANNY
CPE Lycée poly.
Le Teil 07



BONNEFOY CÉLINE
prof. lettres mod. CLG
Moirans 38

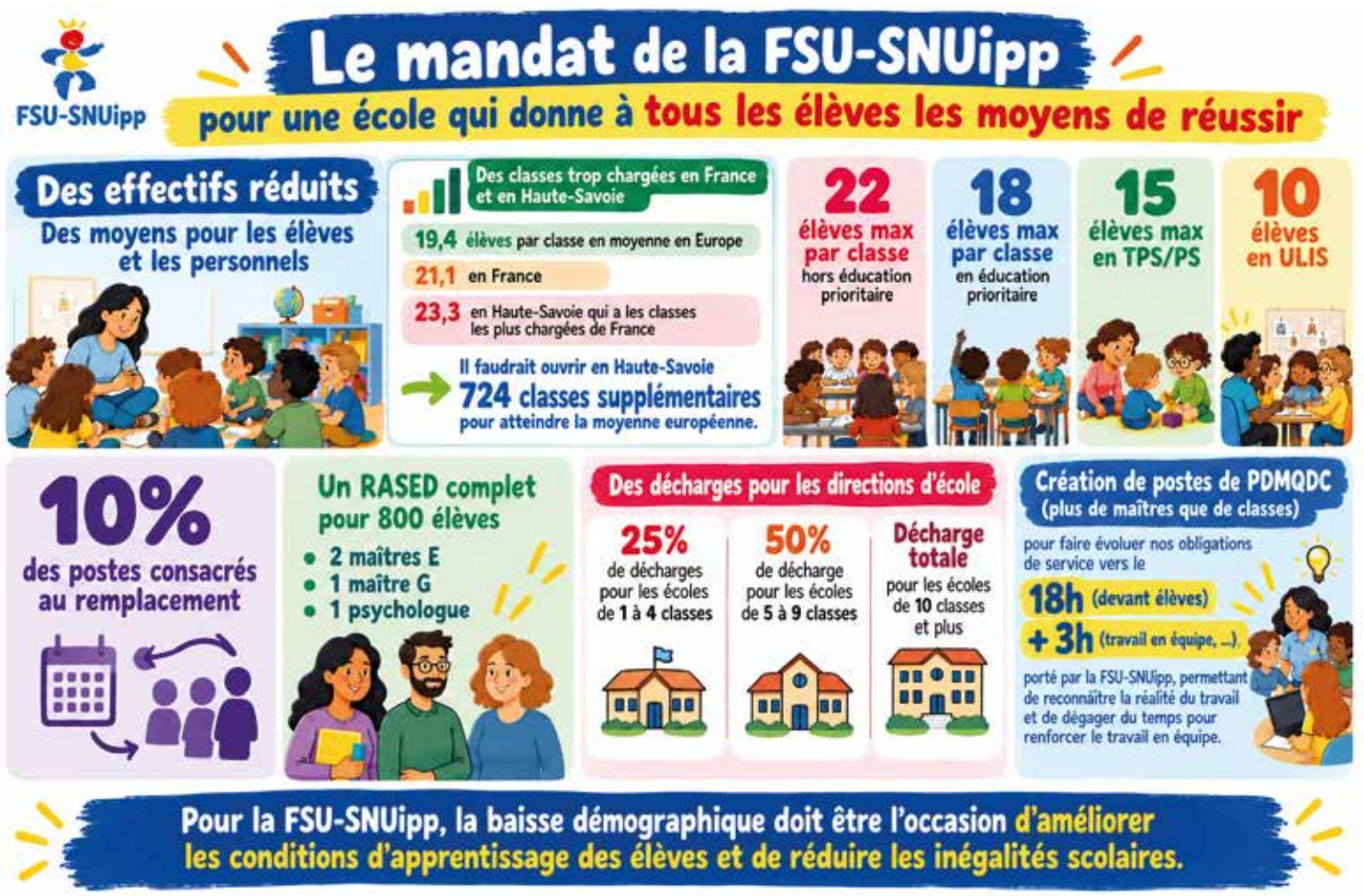


VAILLANT AURORE
AESH
Marigny-St-Marcel 74



GARLISLI KATY
infirmière CLG
Fontaine 38

Nos mandats



Evaluations nationales et PISA

Pour la FSU-SNUipp 74, évaluer doit aider à comprendre les besoins des élèves, et non à piloter les pratiques ou à mettre les écoles en concurrence. L'évaluation doit rester un outil au service des apprentissages qui laisse aux enseignant·es la liberté pédagogique nécessaire pour adapter leurs démarches aux besoins de chaque élève.

Depuis 2022, nous avons défendu cette conception de l'évaluation : consigne de boycott des évaluations nationales, et participation à la campagne des 150 000 signatures contre leur généralisation.

Les résultats PISA 2025 confirment les difficultés des élèves français·es en mathématiques et en compréhension de l'écrit, malgré un bon niveau de fluence. Pour la FSU-SNUipp 74, la réponse n'est pas davantage de contrôle, mais **plus de moyens** : effectifs réduits, RASED renforcés, formation adaptée et temps de travail collectif.
Voilà les leviers sur lesquels agir !





Les 108h : c'est pour nous !

Sous couvert "d'assouplir les 108h pour mieux coller à la réalité des écoles", le ministère de l'Education Nationale entend mettre en place des fourchettes horaires. Mais, aucune amélioration réelle pour les équipes n'est envisagée.



La FSU-SNUipp revendique

1
La libre organisation des 108h par les équipes
Ce sont les équipes qui savent de quel temps elles ont besoin, pas une fourchette ministérielle.

2
La reconnaissance des 10 min d'accueil avant chaque demi-journée
Un temps de travail réel, aujourd'hui invisible.

3
La suppression des APC
Pas de « flexibilité » qui finit par en rajouter.

Je signe

Remplacement : une situation devenue intenable

Notre département est celui où les classes sont les plus chargées de France et il est classé 5ème en partant de la fin pour le nombre de postes consacrés au remplacement.

70 classes par jour sont restées sans enseignant·e en 2026, soit 1750 élèves privés de cours quotidiennement. Ces élèves sont alors accueilli·es dans les classes des enseignant·es présent·es, au détriment des conditions d'apprentissage de tous·tes.

La FSU-SNUipp 74 demande, chaque année lors des instances de carte scolaire, la création de postes de remplaçant·es. Elle dénonce la multiplication de postes qui ne sont pas devant élèves, et par conséquent aucun moyen supplémentaire pour le remplacement.

F3SCT



« Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail » : compétente sur les questions de santé physique et mentale au travail, la F3SCT nous concerne tous et toutes. Les élu·es FSU y portent **la parole des collègues**, suivent les fiches RSST, participent aux visites de sites et demandent des enquêtes lorsque les situations l'exigent.

Nous demandons depuis plusieurs années la dématérialisation des fiches SST, pour permettre aux personnels de suivre les signalements et les réponses de l'administration. Cet outil n'est toujours pas opérationnel à ce jour. Il est pourtant essentiel afin de suivre les dossiers et pour veiller au respect des délais.

Avec la FSU-SNUipp, nous continuerons à faire vivre la prévention et à exiger des réponses aux alertes des personnels !



Bâti scolaire : l'État responsable !



Classes surchauffées, ventilation insuffisante, stores défaillants… Les épisodes de chaleur de cet été confirment ce que nous dénonçons : nos écoles ne sont pas adaptées au dérèglement climatique.

En Haute-Savoie, la FSU-SNUipp a agi : relevés des températures dans les classes, alerte du DASEN et communiqué de presse pour interpeller l'administration.

Nous revendiquons un **plan national d'urgence pour le bâti scolaire**, avec 5 milliards d'euros par an pendant 10 ans pour isoler, ventiler et végétaliser les écoles.

L'État doit prendre ses responsabilités : la santé et les conditions de travail des personnels et des élèves ne peuvent dépendre du bricolage local !



Ecole inclusive : les PAS comme réponse?



Les pôles d'appui à la scolarité (PAS) visent à apporter une réponse rapide aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, avant éventuellement une décision de la MDPH.

Ces pôles peuvent certes conseiller, coordonner, orienter mais cet appui ne remplace pas les moyens. Ils ne créent pas de postes, pas d'AESH et sans moyens supplémentaires, et risquent de devenir une façade institutionnelle, masquant le manque structurel de moyens humains et matériels.

L'objectif caché de la mise en place des PAS ne serait-il pas de réguler et limiter les notifications MDPH ?

La FSU-SNUipp revendique :

- une formation pour tous les personnels avec un véritable statut pour les AESH,
- des RASED complets avec des psychologues et des enseignants spécialisés, notamment en aide relationnelle (anciens maîtres G)
- des places en établissements spécialisés de type IME

afin d'**améliorer les réponses pédagogiques et éducatives sur le terrain.**



AESH : votons FSU pour obtenir un vrai statut

Ces dernières années, des acquis ont amélioré notre quotidien même si la précarité reste forte : temps partiels subis, salaires faibles, ...

La CDIsation est désormais accessible après 3 ans d'ancienneté contre 6 années de CDD auparavant. Une nouvelle grille salariale est entrée en vigueur à la rentrée 2023, complétée par une indemnité de fonction.
Depuis 2023, les AESH exerçant en zone d'éducation prioritaire perçoivent l'indemnité correspondante bien que ce montant reste bien inférieur à celui des personnels enseignants. La FSU-SNUipp a accompagné plusieurs collègues dans leurs recours pour obtenir leur versement de façon rétroactive.

La prise en charge du temps de pause méridienne par l'Etat permettant de sécuriser et d'augmenter le volume horaire de certains contrats (uniquement dans le 1er degré).

Ces avancées sont le fruit de l'action syndicale mais elles restent insuffisantes ! La FSU revendique :

UN STATUT
- de fonctionnaire
- à temps complet
- au salaire décent

Pour conquérir de nouveaux droits...



Directeur·rices : continuerons-nous dans cette galère ?

La FSU-SNUipp défend depuis toujours un·e directeur.trice reconnu·e comme pair·e parmi ses pairs et un conseil des maître·sses souverain. Elle revendique un temps de décharge suffisant et une aide administrative sous forme d'un emploi pérenne. Localement, la FSU-SNUipp 74 porte vos demandes, vos questionnements que ce soit en audience avec le Dasen ou lors du GDDE (groupe départemental de la direction d'école).
Nous avons pu, à force d'alertes et de courriers, **défendre et maintenir que les heures de réunions de directeurs puissent être déduites des heures d'animations pédagogiques.** Nous avons aussi dénoncé les dysfonctionnements de nos plateformes informatiques, **le silence semble la position inadmissible de la DSDEN** même quand les outils pour les élections des représentant.es de parents d'élèves ne sont pas opérationnels. **Le pilotage pédagogique que tous.tes les IEN ont à la bouche ne pourra être réel que quand les directeur·rices ne se sentiront pas dévoré.es par des conditions de travail dégradées.**



Maternelle : l'égalité dès le plus jeune âge !

En Haute-Savoie, les effectifs souvent trop élevés s'ajoutent aux inégalités d'attribution des ATSEM selon les communes. Les mairies font des choix municipaux et budgétaires qui amènent à des disparités entre écoles : pas d'ATSEM en GS-CP ici, une demi-ATSEM par classe là, une par classe ailleurs. Avec cet éventail des possibles, comment avoir une équité entre tout·es les élèves de maternelle?

La FSU-SNUipp 74 agit : action sur le nombre d'ATSEM à Annecy, alertes et revendications pour défendre une maternelle de qualité. Nous revendiquons nationalement des effectifs réduits et une ATSEM à temps plein par classe. Parce que l'égalité se construit dès la maternelle, nous continuerons à agir !

Une formation initiale avec une entrée progressive dans le métier

Au niveau national, la FSU-SNUipp a obtenu que le CRPE soit accessible dès bac + 3 et que la formation initiale dure deux années, rémunérées et validées par un master. Cette évolution constitue une avancée pour préparer plus solidement les futur·es enseignant·es à exercer le métier.
Pour autant, la FSU-SNUipp revendique **une formation qui privilégie une entrée progressive dans le métier**, grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée puis de responsabilité, **sans que les stagiaires soient utilisé·es comme moyens d'enseignement.**

Dans notre département, la FSU-SNUipp est intervenue à plusieurs reprises afin que le crédit de formation des stagiaires à 100% ne soit pas mobilisé en dehors de leurs obligations de service. Elle a également demandé à l'INSPE d'augmenter sa capacité d'accueil, afin de permettre à un plus grand nombre de PES à 50% souhaitant exercer en Haute-Savoie d'y être affecté·es.
Ces actions traduisent une même exigence : **assurer de bonnes conditions de formation pour les futur·es professeur·es des écoles dans le département.**

Formation continue : faisons confiance aux collègues !

Réduite à 18 heures, la formation continue se déroule trop souvent le mercredi matin ou après la classe. Les constellations et autres animations imposées se multiplient, centrées sur les « fondamentaux » et les résultats des évaluations, au détriment des apports de la recherche.
À l'heure où le métier peine à attirer, la FSU-SNUipp demande de redonner aux enseignant·es le choix de formations riches, sur temps de service, répondant à leurs besoins et à ceux de leurs élèves.
N'oublions pas aussi nos droits syndicaux : 12 journées de formation syndicale par an que la FSU-SNUipp propose sur des thèmes variés et adaptés aux réalités du terrain et la **possibilité de déduire jusqu'à 9h de réunions d'information syndicale du temps d'animation pédagogique.**

Pour une mobilité au plus près des besoins des collègues

La FSU-SNUipp est intervenue au niveau académique pour faire évoluer plusieurs règles du **mouvement intra-départemental**, dans le sens d'une meilleure équité et d'une prise en compte des réalités de notre territoire.

Ces interventions ont permis de valoriser certains territoires peu attractifs, de rétablir la prise en compte de l'ancienneté de service, de faciliter l'accès à la formation du CAPEI sans perte de poste et d'étendre la zone de prise en compte de certaines bonifications.

Pour le **mouvement interdépartemental**, la FSU-SNUipp accompagne de nombreux collègues dans leurs démarches, en les aidant à construire des stratégies adaptées à leur situation et à leurs projets professionnels.

Vie chère : une petite avancée après 50 ans de lutte

Le coût de la vie est un problème prégnant en Haute-Savoie. Depuis plus de 50 ans, notre syndicat revendique une aide pour les agent·es de la fonction publique du département.
La FSU est à l'initiative de l'intersyndicale qui lutte de manière unitaire sur cette question. Sous son impulsion, l'intersyndicale a rencontré les différent·es préfet·es, tous.tes les parlementaires, le président du conseil départemental ainsi que le président de l'association des maires de Haute-Savoie.
En 2023, une première avancée a été obtenue, avec l'attribution d'une indemnité de résidence pour les agent·es travaillant dans certaines communes du département. La FSU reste mobilisée, avec l'intersyndicale, pour que **cette indemnité soit effective sur toutes les communes du département et pour qu'une vraie aide soit trouvée pour les personnels les plus précaires.**

Avancement et rémunération : la FSU–SNUipp veille et agit

Pour les passages d'échelon prévus en fin d'année civile, la FSU-SNUipp a obtenu, après plusieurs interventions au niveau académique, qu'ils soient prononcés dans l'année en cours, et non plus en janvier de l'année suivante avec rétroactivité.

La FSU-SNUipp a également défendu plusieurs recours liés aux rendez-vous de carrière, permettant à des collègues d'obtenir une meilleure appréciation et donc un avancement accéléré. Elle poursuit ses interventions pour que les collègues proches de la retraite accèdent à la hors classe avant leur départ.

La FSU-SNUipp dénonce par ailleurs le manque de transparence des passages à la classe exceptionnelle.
Forte de son expertise, elle poursuivra son travail de vigilance sur les décisions prises par l'administration, afin d'identifier toute erreur et d'en obtenir la rectification, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises.

Enfin, **la FSU revendique un rattrapage salarial à la hauteur de l'inflation** pour préserver le pouvoir d'achat des personnels.





Du coté des retraité·es

Le lien intergénérationnel entre actives, actifs, jeunes et retraité·es est fort dans toutes les mobilisations: réforme des retraites , défense des services publics tout particulièrement celui de l'Education Nationale avec les lycéen·es et étudiant·es, du pouvoir d'achat, de la protection sociale... classement du département en zone de vie chère pour tous.
Des revendications plus spécifiques (revalorisation des pensions, accès aux soins sans surtaxes et véritable politique du grand âge...) sont portées au sein de l'intersyndicale nationale et départementale. Pour les populariser et les débattre au plan local, se sont multipliés rassemblements, conférences de presse , distributions de tracts sur les marchés, interpellations des élu·es et du préfet...
Nous intervenons aussi au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) qui traite les questions de vieillissement dont la prise en charge de la perte d'autonomie et demandons **un service public de l'autonomie et des postes nécessaires à son fonctionnement.**

Que font vos représentant·es de la FSU–SNUipp ?

Nous défendons vos droits, dans les instances et sur le terrain :
Durant ce mandat, vous nous avez majoritairement fait confiance pour vous accompagner : carrière, temps partiels, mouvement, recours ou entretiens avec la hiérarchie. Syndiqué·es ou non, nous défendons les droits de tous·tes.
La FSU-SNUipp 74 défend **de meilleures conditions de travail, l'indemnisation des frais de déplacement, alerte sur le manque de postes et les effectifs chargés en classe, et porte la voix des écoles en carte scolaire.**

Elle est disponible au quotidien : RIS, stages, tournées d'écoles, permanences téléphoniques et mails.
Tout ce travail est possible grâce à vous, par vos cotisations syndicales mais surtout grâce à vos votes aux élections professionnelles auxquelles vous nous placez majoritaires dans le département et au niveau national depuis des années.

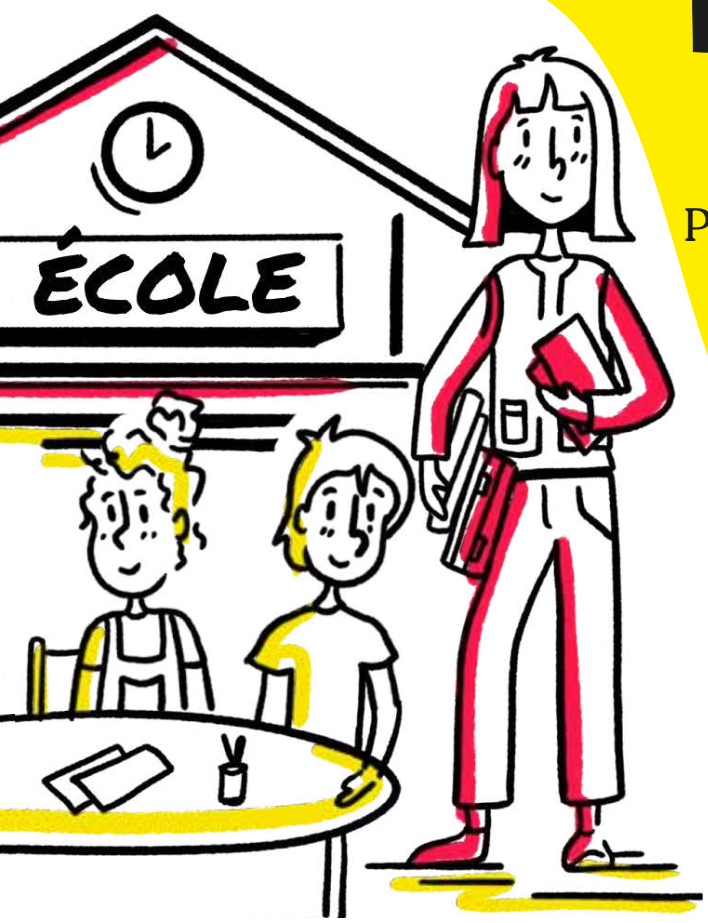
Pour continuer à porter vos revendications, votez **FSU** aux CSA, CCP et CAPA, et **FSU-SNUipp** à la CAPD !

FSU 74
SNUipp

J'adhère !

SNUipp 74
10 rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY

04.50.45.22.43
snu74@snuipp.fr



POUR L'ÉCOLE ET CELLES ET CEUX QUI LA FONT

Pour défendre nos droits et nos salaires, le sens de nos métiers et une école ambitieuse pour les élèves

JE ME SYNDIQUE !

Adhérer pour l'année scolaire

FSU SNUipp

Je participe !

Visite de la FSU-SNUipp dans l'école

Les délégué.es du personnel se déplacent dans votre école, pour vous informer, vous accompagner, répondre à vos questions, construire les actions collectives. Pour planifier une visite, contactez-nous !